



Renseignements

Par Morike cam

Bonjour merci pour la réponse et les conseils à ma précédente question !
Permettez moi encore de vous poser la seconde toujours dans le domaine de la naturalisation.
Je suis un réfugié, je travail en CDI depuis un certains nombres d'années en France, niveau B1 en français validé, la culture, l'histoire, la politique etc de la France j'en connais mieux donc mon soucis c'est vraiment le logement j'avais fais des demandes de logement social à plusieurs fois aucune proposition. Quel conseil pouvez-vous me donner s'il vous plaît avant d'entamer mes démarches. Je vous en remercie !

Par yapasdequoi

Bonjour,
Les logements sociaux sont très difficiles à obtenir dans certains endroits.
Si vous avez des revenus suffisants, vous pouvez vous loger dans le secteur privé, la nationalité ne doit pas être un problème, ni la maîtrise du français.
Renseignez vous sur la garantie VISALE qui peut vous aider à rassurer un bailleur.
[url=https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages/]https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages/
[/url]

Vous pouvez aussi envisager de changer de région, certaines zones géographiques sont moins tendues.

Par Isadore

Bonjour,

Vous devez avoir de quoi subvenir à vos besoins pour demander la nationalité. Si vous ne pouvez vous loger par vos propres moyens, ça va coincer.